

## **SERVANTS D'AUTEL**

« Si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur. » (Marc 10 :44)

#### **Objectifs**

- Assurer le service liturgique autour de l'autel, surtout les messes des samedis, des dimanches et des grandes fêtes.
- Habituer les enfants à servir dans les cérémonies liturgiques et connaître les différents objets liturgiques pour le service de la messe.

#### Pour qui?

• Tout enfant ou jeune, garçon ou fille, entre 8 et 16 ans, peut y participer aux conditions suivantes : être assidu aux réunions de formation.

#### Qui fait quoi?

- Le Curé de la paroisse, avec la concertation du conseil des prêtres, nomme un prêtre comme aumônier ou une personne consacrée comme accompagnateur des servants d'autel. Il est le garant du bon fonctionnement du parcours de leur formation et de l'application de leur service durant les messes paroissiales. Il collabore parfaitement avec la personne responsable et le curé de la paroisse.
- Le Curé de la paroisse, avec la concertation du conseil des prêtres, nomme une personne compétente, responsable pour veiller au bon déroulement du service d'autel, à la formation des futurs servants.
- Après la proposition commune du responsable et de l'Aumônier, le Curé de la paroisse, avec la concertation du conseil des prêtres, nomme les personnes du cadre des servants d'autel. En général, ils sont choisis parmi les jeunes fidèles de la paroisse ou des parents qui possèdent une formation catéchétique adéquate et peuvent consacrer un temps pour l'encadrement des servants d'autel en action.

#### **Comment?**

- Chaque samedi à 18h, une formation sera donnée aux futurs servants d'autel. Elle est assurée par le responsable avec son cadre, ayant déjà l'expérience de servir l'autel. L'aumônier tâchera à accompagner cette formation jusqu'au bout. Les réunions hebdomadaires de formation comprennent : un temps de prière et un temps d'entraînement au service de l'autel (guider les processions, porter les bougies, présenter l'encensoir, transmettre la paix, assurer la quête...). À la fin de la formation, les servants d'autel acceptés recevront du Curé de la paroisse une attestation les déclarant aptes à servir l'autel.
- Un planning mensuel ou trimestriel sera planifié par le responsable afin de distribuer les servants d'autel d'une façon équitable sur les trois messes

hebdomadaires (samedi et dimanche) et les grandes fêtes paroissiales de Notre Dame du Liban à Paris.

• Des aubes sont déjà préparées et mises à la disposition des servants d'autel.

# Quand?

• Durant les trois messes hebdomadaires du WE (Samedi à 18h30 et Dimanche à 11h et 18h) et aussi durant les grandes fêtes liturgiques et paroissiales.

### **Contacts et inscriptions :**

Aumônier : **P. Antoine JABRE** ; 01.43.29.47.60

Responsable : **Joe JABRE** ; 06.51.40.42.18